

**WORKING PAPER**

**20-03**

**Une analyse  
économique  
de la production et  
de la distribution de  
boissons alcoolisées**



**Bureau  
fédéral du Plan**

Analyses et prévisions économiques

Avenue des Arts 47-49

B-1000 Bruxelles

Tél.: (02)507.73.11

Fax: (02)507.73.73

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

URL: <http://www.plan.be>

L. Avonds, B. Van den Cruyce

Novembre 2003





**Une analyse  
économique  
de la production et  
de la distribution de  
boissons alcoolisées**

L. Avonds, B. Van den Cruyce

Novembre 2003





## Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

## Internet

URL: <http://www.plan.be>

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

## Publications

Publications récurrentes:

*Les perspectives économiques*

*Le budget économique*

*Le "Short Term Update"*

Planning Papers (les derniers numéros)

*L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.*

92 *Les charges administratives en Belgique pour l'année 2000 - Rapport final*  
Greet De Vil, Chantal Kegels - Janvier 2002

93 *Les comptes environnementaux en Belgique*  
Guy Vandille, Bruno Van Zeebroeck - Juin 2003

Working Papers (les derniers numéros)

16-03 *Effets de certains subsides temporaires à l'embauche: une analyse microéconomique*  
M. Lopez-Novella - Septembre 2003

17-03 *Tout savoir sur la confection du budget économique*  
L. Dobbelaere, B. Hertveldt, E. Hespel, I. Lebrun - Octobre 2003

18-03 *Quelques Applications à l'aide du Tableau Entrées-Sorties 1995*  
L. Avonds, V. Deguel, A. Gilot - Octobre 2003

19-03 *Een poging tot vergelijking van de Input-Output-tabellen van 1990 en 1995*  
L. Avonds - Octobre 2003

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable: Henri Bogaert  
Dépôt légal: D/2003/7433/36

---

---

Traduction du Néerlandais et révision:

Micheline Buelens (Fédération des Brasseurs)

Caroline Hambye (BFP)

Christelle Castelain (BFP)

---



## Table des Matières

I	Introduction	1
II	La production de boissons alcoolisées, évolution depuis 1995	3
	A. La production et la consommation de boissons alcoolisées en Belgique	3
	B. Les importations et les exportations de boissons alcoolisées	7
	C. La valeur ajoutée générée par la production de boissons alcoolisées	11
III	La contribution de la production et de la demande de boissons alcoolisées au PIB	15
	A. Le tableau entrées-sorties	15
	B. Les effets directs et indirects d'une augmentation de la demande finale de boissons alcoolisées	16
	1. Le multiplicateur de production	16
	2. Comparaison avec les autres branches d'activité	19
	C. Le calcul de la contribution de la production et de la demande de boissons alcoolisées au PIB	21
	1. Les principes	21
	2. Les résultats	22
IV	Conclusion	27







## Introduction

Cette étude poursuit un double objectif.

Le premier objectif est de présenter l'évolution depuis 1995 de la production et de la demande de boissons alcoolisées (et de ses composantes: bière, malt, boissons alcooliques distillées et non distillées).

Les chiffres relatifs à l'année 2000 proviennent de la désagrégation d'une des 120 branches d'activité que compte la comptabilité nationale au niveau le plus fin. La production de boissons alcoolisées constitue une de ces branches d'activité et sa désagrégation permet d'évaluer séparément la production et la consommation de bière, de malt, de vins et des autres boissons alcoolisées en 2000.

La première partie de l'étude montre également l'évolution des importations, des exportations et du solde commercial des boissons alcoolisées entre 1995 et 2001. En outre, cette étude examine l'évolution de la valeur ajoutée générée par la production de boissons alcoolisées. Les données sont exprimées en unités monétaires (millions d'euros). L'évolution de la production, du solde commercial et de la consommation de bière, de malt, de boissons alcooliques distillées et de vins est très contrastée.

Le deuxième objectif de l'étude est de montrer l'importance de la production et de la demande de boissons alcoolisées dans l'économie belge. Les données contenues dans un tableau entrées-sorties permettent d'évaluer l'impact indirect de la demande finale adressée aux produits d'une branche d'activité sur l'ensemble de l'économie et ceci, soit en termes de production, de valeur ajoutée ou d'emploi.

Les valeurs ajoutées directes et indirectes de même que les emplois directs et indirects découlant de la demande de boissons alcoolisées ont ainsi été calculés sur la base des données du dernier tableau entrées-sorties, c'est-à-dire celui de 1995. Ce calcul permet de déterminer l'apport de la branche au produit intérieur brut. Il a également été tenu compte des accises, de la TVA et de l'effet de la demande de boissons alcoolisées sur le secteur HORECA.

Cette étude est une analyse ex post de l'importance des branches d'activité examinées, de l'évolution de la production et de la consommation de boissons alcoolisées. Les résultats ne peuvent être interprétés comme ceux d'une étude ex ante de l'impact de la disparition, de la hausse ou de la baisse de la demande de boissons alcoolisées sur le PIB. Pour ce faire, il faudrait tenir compte des effets macro-économiques des variations de la demande sur les agrégats macro-économiques.

L'étude ne peut pas non plus être considérée comme une analyse coûts-bénéfices de la demande d'alcool. En effet, l'accent est mis uniquement sur les avantages

strictement économiques de la production et de la distribution de boissons alcoolisées sans tenir compte des coûts sociaux ou des conséquences sur l'environnement.



## La production de boissons alcoolisées, évolution depuis 1995

La section A décrit la branche d'activité de production de boissons alcoolisées, en analysant de façon détaillée, l'évolution de la production et de la consommation intérieure de ses produits au cours de la période 1995-2000. La section B décrit l'évolution des exportations, des importations et de la production de boissons alcoolisées en Belgique. La section C montre l'évolution de la valeur ajoutée et de l'emploi de cette branche d'activité tout en la comparant au reste de l'économie.

### A. La production et la consommation de boissons alcoolisées en Belgique

La branche d'activité de production de boissons alcoolisées comprend les activités suivantes selon leur description NACE :

- NACE 15.91 : Production de boissons alcooliques distillées
- NACE 15.92 : Production d'alcool éthylique de fermentation
- NACE 15.93 : Production de vin
- NACE 15.94 : Cidrerie et fabrication d'autres vins de fruits
- NACE 15.95 : Production d'autres boissons fermentées
- NACE 15.96 : Brasserie
- NACE 15.97 : Malterie

La production et la valeur ajoutée en rapport avec ces activités ne sont pas mentionnées séparément dans les comptes nationaux. L'Institut des Comptes Nationaux publie chaque année des statistiques sur la production, la valeur ajoutée et l'emploi au niveau de 31 branches d'activité. Ces données, qui correspondent aux agrégats macro-économiques du calcul du PIB, sont trop agrégées pour une analyse micro- ou méso-économique.

C'est ainsi que le total des industries alimentaires et du tabac (NACE 15 et 16), qui génèrent plus de 10 % de la valeur ajoutée de l'industrie, ne constitue qu'une seule branche. Les tableaux emplois-ressources bisannuels (BNB) et les tableaux entrées-sorties quinquennaux (BfP) apportent des éléments de réponse. Ces tableaux sont publiés au niveau de 60 branches d'activité ou produits, mais sont disponibles en interne pour 120 branches d'activité et plus de 300 produits<sup>1</sup>.

1. Pour de plus amples explications sur le tableau emplois-ressources et le tableau entrées-sorties, voir : ICN, Tableaux entrées-sorties de la Belgique pour 1995, Bureau fédéral du Plan, février 2003 ([www.plan.be/other\\_publications/2003](http://www.plan.be/other_publications/2003)).

La production de boissons alcoolisées (NACE 15.91 jusque NACE 15.97) constitue une branche d'activité distincte au niveau des 120 branches d'activité et elle est désignée par le code 15K1.

Dans le tableau des ressources, une distinction est faite entre quatre catégories de boissons alcoolisées<sup>1</sup> :

- CPA 15.91 et 15.92 : Boissons alcooliques distillées et alcool éthylique
- CPA 15.96 : Bière de malt
- CPA 15.97 : Malt
- CPA 15.93, 15.94 et 15.95 : Autres boissons (alcooliques) fermentées non distillées, vin, cidre et autres vins de fruits.

Outre la production de ces boissons alcoolisées, la branche d'activité présente un certain nombre d'activités secondaires. Les plus importantes sont la production de boissons rafraîchissantes<sup>2</sup>, de jus de fruits et de légumes et la réalisation de marges commerciales.

En 1995, la branche d'activité 15K1 a enregistré une production totale de 1 686 millions d'euros. En 2000, ce chiffre s'élevait à 1 676 millions d'euros, dont 96 % sont imputables à la production de boissons alcoolisées. Les 4 % restants se rapportent aux activités secondaires précitées. La stagnation de la production totale au cours de la période 1995-2000, cache cependant une évolution contrastée de la production des différentes catégories de boissons alcoolisées.

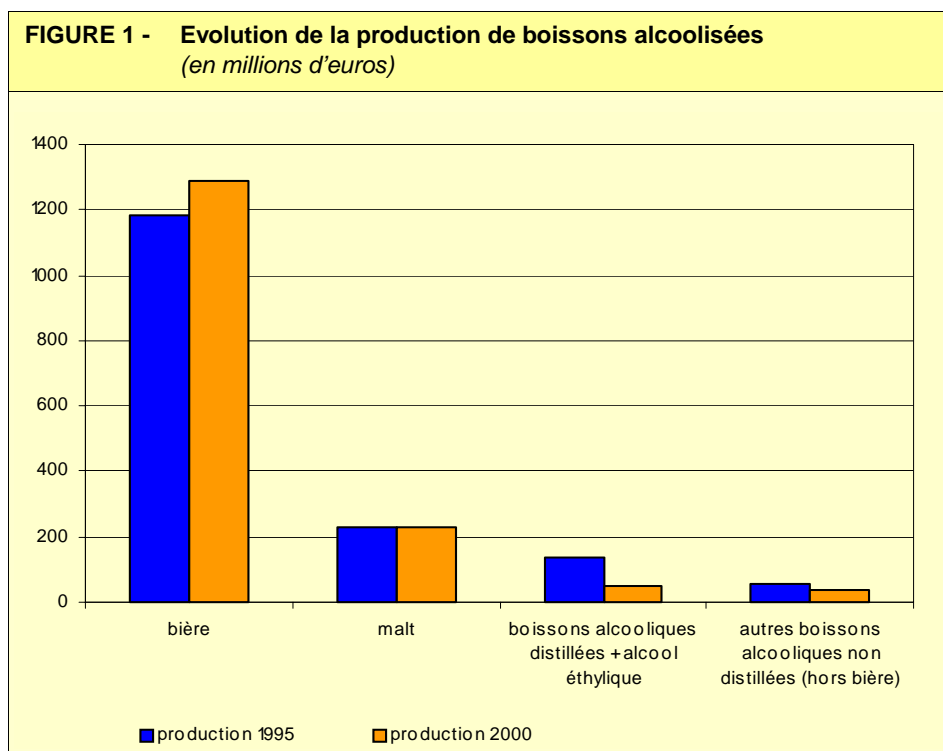
La figure 1 présente l'évolution de la production des quatre catégories de boissons alcoolisées entre 1995 et 2000 au sein de la branche d'activité 15K1.

Les chiffres de 1995 proviennent directement du tableau des ressources de l'année correspondante (BNB). Le tableau des ressources pour l'année 2000 n'est pas encore disponible. La production de la branche 15K1 a été estimée en appliquant la méthodologie de calcul du tableau des ressources<sup>3</sup>.

Conformément aux comptes nationaux, la production est valorisée aux prix de base. Ce prix correspond au montant que le producteur reçoit pour ses marchandises, hors TVA, accises et marges de distribution. Il s'agit d'une information importante compte tenu du taux d'accise élevé appliqué aux boissons alcoolisées.

---

1. La CPA est une classification de produits dont les quatre premiers chiffres correspondent exactement à la nomenclature d'activités économiques NACE.  
2. Il s'agit vraisemblablement de bière sans alcool (voir p. 16).  
3. La production totale de chaque sous-branche a été calculée sur la base des chiffres d'affaires et des autres postes de revenus provenant des comptes annuels, complétés par les résultats de l'enquête sur la structure des entreprises et les données de la TVA. Le chiffre d'affaires a été corrigé pour la TVA, les accises et les achats de biens de commerce. Ces données ont ensuite été combinées avec la statistique PRODCOM, qui donne le détail de la production industrielle.

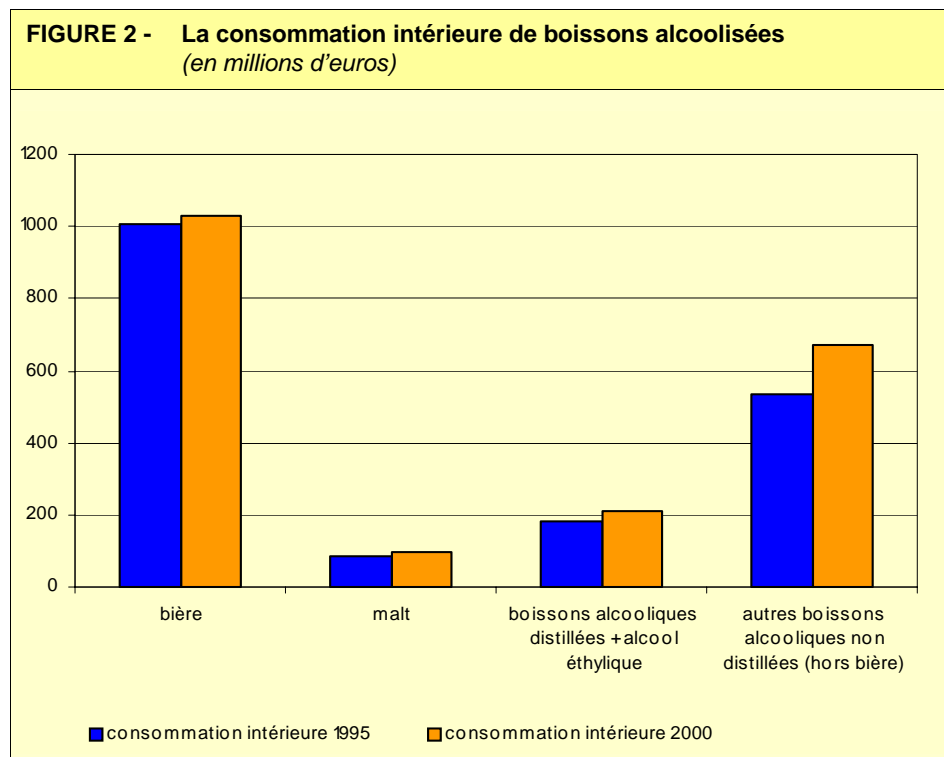


Il ressort clairement du graphique que la légère baisse de la valeur totale de la production de boissons alcoolisées, entre 1995 et 2000, ne peut être imputée qu'à la chute de la production de boissons alcooliques distillées et autres boissons alcooliques non distillées. Au cours de cette même période, la production de la bière en valeur est passée de 1 183 millions d'euros à 1 287 millions d'euros.

Si cette augmentation est en grande partie due à une hausse (limitée) des prix, la production de bière a également augmenté en termes physiques. Dans un aperçu du secteur brassicole belge<sup>1</sup>, une légère augmentation de la production en hectolitres (de 14,5 millions à 14,7 millions) est constatée pour la période 1995-2000. Une accélération de cette hausse a récemment été enregistrée : en 2002, la production avait atteint 15,7 millions d'hectolitres.

Le deuxième graphique permet de comparer les données de production à l'évolution de la consommation intérieure de boissons alcoolisées et de malt. La consommation intérieure a été calculée pour chaque groupe de produits en déduisant le solde commercial (exportations-importations) de la production totale.

1. Le Journal du Brasseur (2003), "Aperçu du secteur brassicole belge", année 110, juin 2003.



La consommation intérieure comprend la consommation finale des ménages et la consommation intermédiaire de malt et d'alcool des brasseurs et du secteur HORECA. En 2000, la consommation intérieure totale est estimée à 1 909 millions d'euros.

Tout comme la production, la consommation intérieure est évaluée aux prix de base<sup>1</sup>. Cette information n'est pas sans importance. Les dépenses des consommation d'alcool sont en effet beaucoup plus élevées. Ces dernières comprennent également les accises perçues sur les boissons alcoolisées (571 millions d'euros), les marges de commerce et de transport réalisées dans la distribution et la marge réalisée sur la vente de boissons dans le secteur HORECA, ainsi que la TVA appliquée à tous ces montants.

Etant donné que la production et la consommation intérieure sont évaluées aux prix de base, les figures 1 et 2 peuvent être comparées, ce qui permet de formuler quelques constatations :

- 1) La consommation intérieure de bière a augmenté de manière moins significative (en valeur) que la production.
- 2) Contrairement à leur production en Belgique, la consommation de boissons alcooliques distillées et d'autres boissons alcooliques (fermentées) non distillées a augmenté de manière significative.

1. Les exportations sont évaluées aux prix FAB et ne sont donc pas directement comparables aux importations. Etant donné qu'il n'y a pas d'accises perçues sur les exportations et que les marges commerciales sur les exportations directes par les producteurs sont nulles, la surévaluation des exportations de bière aux prix de base est limitée. Pour les vins et les boissons distillées, la non prise en compte des marges de commerce et de transport sur les exportations peut entraîner une sous-évaluation plus importante de la consommation intérieure.

L'évolution de la consommation intérieure de boissons alcoolisées diffère étonnamment de l'évolution de la production. Les flux d'importations et d'exportations apportent un premier élément de réponse quant à cette divergence: les exportations de bière ont progressé de manière plus significative que les importations de bière et les importations de boissons alcooliques distillées et de vins ont augmenté de façon plus significative que leurs exportations.

L'évolution des flux d'importations et d'exportations est détaillée dans la section B. Il est cependant intéressant de se pencher sur les aspects d'économie industrielle de cette évolution. D'une part, grâce à une forte croissance des exportations, les brasseurs belges ont réussi à augmenter leur production en dépit d'une faible demande intérieure. D'autre part, les boissons alcooliques distillées importées et les vins importés gagnent progressivement des parts du marché intérieur des boissons alcoolisées.

La branche d'activité des boissons alcoolisées en Belgique subit clairement les conséquences de la mondialisation. Qu'ils soient ou non substitués proches, les boissons distillées et les bières produites en Belgique sont freinées dans leur croissance par les importations de vins, de boissons distillées et de bières.

## **B. Les importations et les exportations de boissons alcoolisées**

Les figures 3 et 4 montrent l'évolution au cours de la période 1995-2001 des exportations et des importations des différentes boissons alcoolisées en Belgique.

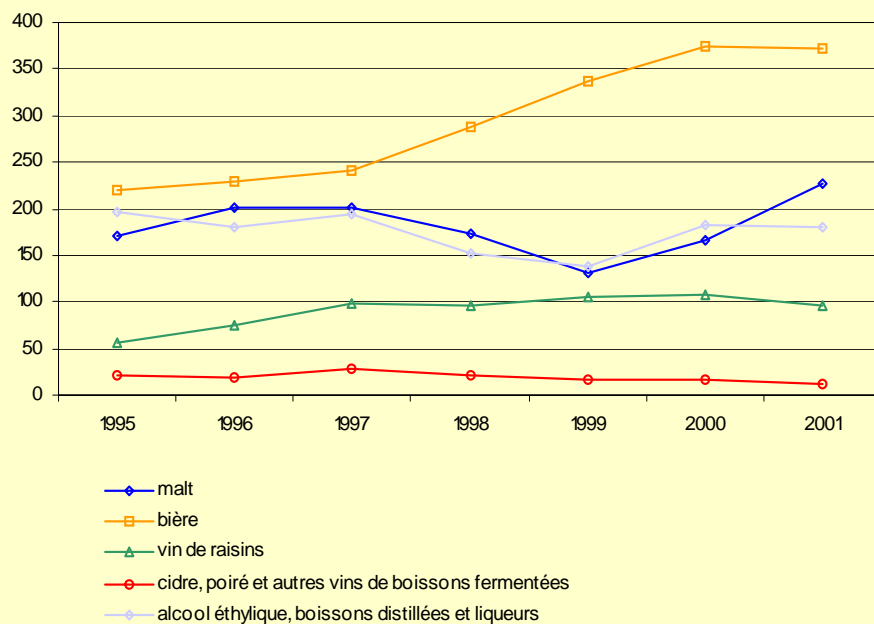
Il ressort du troisième graphique une évolution différente selon la boisson alcoolisée considérée. Les exportations de bière sont passées de 220 millions d'euros en 1995 à 372 millions d'euros en 2001. Cela représente un taux de croissance annuel de 7,8 %, supérieur au taux de croissance annuel (5,6 %) des exportations de l'ensemble des produits provenant de l'industrie alimentaire et du tabac.

La croissance annuelle des exportations de toutes les boissons alcoolisées ne s'élève qu'à 4,2 %, en raison principalement d'une croissance plus faible des exportations de malt (4,1 %) et d'une baisse des exportations de cidre, d'alcool éthylique et de boissons distillées.

Les exportations de vins de raisins connaissent une augmentation quasiment similaire aux exportations de bière, avec un taux de croissance annuel de 7,5 %. Ces chiffres ne sont cependant pas révélateurs d'une production à la hausse, mais prennent en compte la forte croissance des importations de vin, dont une partie est réexportée.

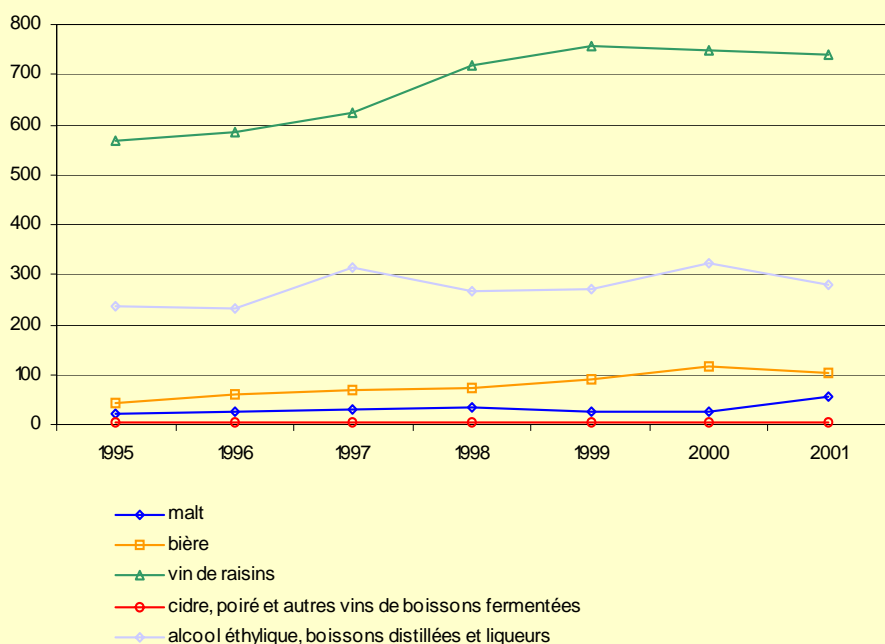
Les données des figures 3 et 4 peuvent également être comparées. La figure 5 présente ainsi l'évolution du solde commercial en Belgique pour les différentes boissons alcoolisées, et ce pour les années 1995, 1997, 1999, 2000 et 2001. Il découle de cette comparaison que la Belgique est un exportateur net de bière et de malt, et un importateur net des autres boissons alcoolisées.

**FIGURE 3 - Exportations de boissons alcoolisées (en millions d'euros)**



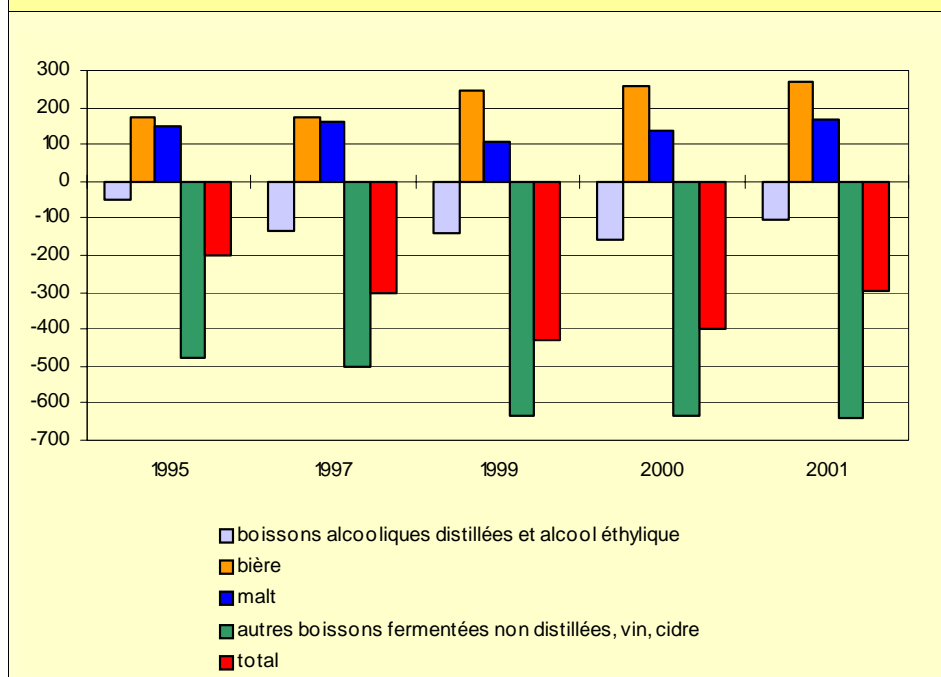
Source: Statistiques du commerce extérieur (BNB).

**FIGURE 4 - Importations de boissons alcoolisées (en millions d'euros)**



Source: Statistiques du commerce extérieur (BNB).



**FIGURE 5 - Evolution du solde commercial de la Belgique pour les boissons alcoolisées**

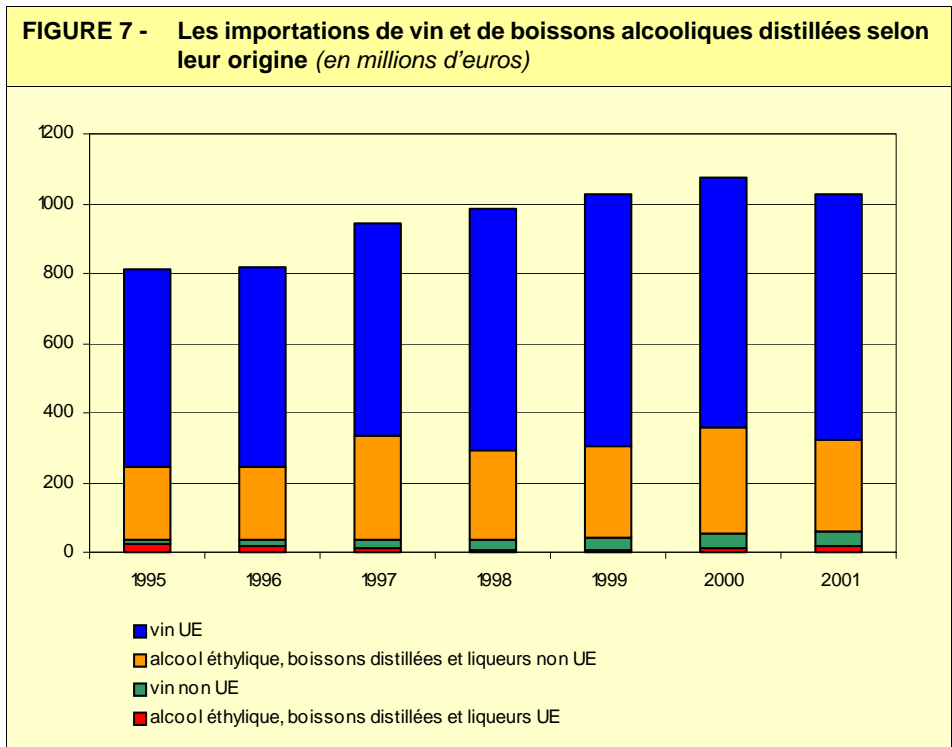
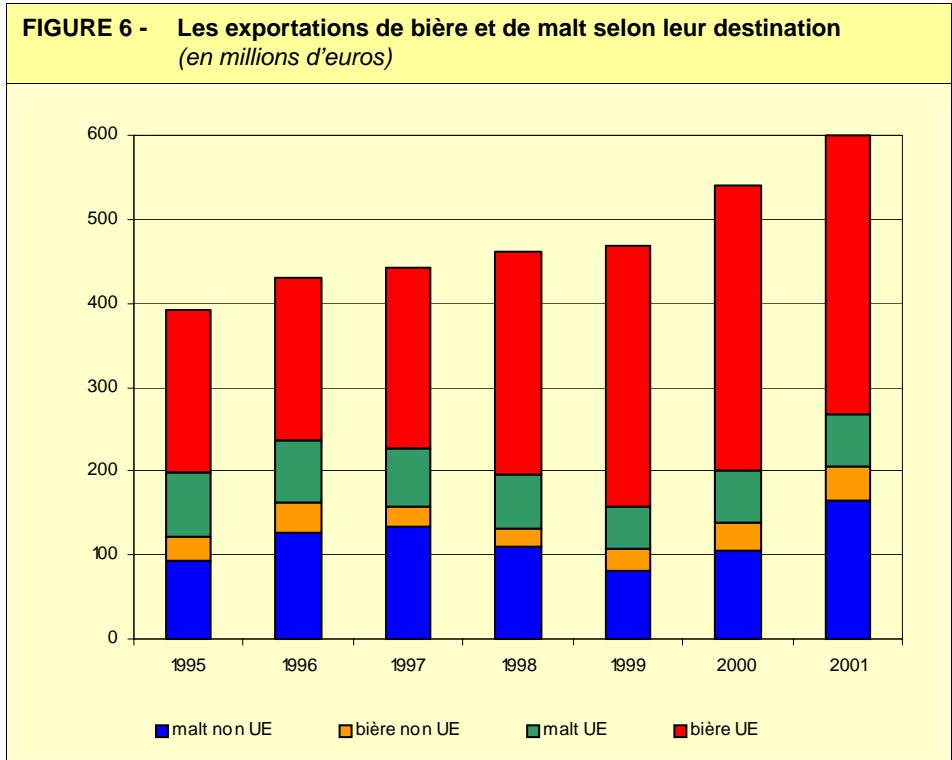
Au cours de la période 1995-2001, La Belgique a enregistré un solde commercial positif croissant pour la bière. Le malt est également davantage exporté qu'importé, à l'inverse de toutes les autres boissons alcoolisées. Les importations de vins et des autres boissons fermentées non distillées dépassent largement les exportations et le déficit commercial se creuse.

En 2000, les exportations de bière et de malt s'élevaient à quelque 29 % de la production exprimée en euros. En hectolitres, les exportations représentaient 37 % de la production<sup>1</sup>. En 1995, les exportations de bière ne représentaient que 18 % de la production exprimée en valeur. Vu la très faible croissance en valeur de la consommation intérieure de bière (la consommation intérieure est passée de 10,5 millions d'hectolitres à 10 millions d'hectolitres), il apparaît que la hausse des exportations est responsable de l'augmentation de la production de bière depuis 1995.

Dans la figure 6, les données d'exportations de bière et de malt sont réparties selon leur destination (pays de l'Union européenne ou en dehors de l'Union). Il ressort du graphique que, tandis que la bière est principalement exportée vers d'autres pays au sein de l'Union européenne, le malt est surtout acheminé vers des pays situés hors de l'Union européenne. Cette part des exportations de malt a par ailleurs augmenté, passant de 54,2 % en 1995 à 72,5 % en 2000.

Tant pour le malt que pour la bière, les exportations vers des pays hors de l'Union européenne sont plus variables que les exportations vers des pays au sein de l'Union européenne. Les fluctuations dans les exportations totales de bière et de malt doivent surtout être imputées aux fluctuations dans les exportations vers des pays hors de l'Union européenne.

1. Le Journal du Brasseur (2003), "Aperçu du secteur brassicole belge", année 110, juin 2003.



Le graphique 7 présente la répartition des importations de vins et de boissons alcooliques distillées selon leur origine (Union européenne ou hors Union). Ces importations se composent majoritairement de vins provenant de pays de l'Union européenne. Si les importations de vins en provenance de pays hors de l'Union européenne ont augmenté de 1,6 % à 5,4 %, elles restent cependant peu

élevées<sup>1</sup>. Les importations de boissons alcooliques distillées de pays situés hors de l'Union européenne ne constituent qu'une partie très limitée des importations.

### C. La valeur ajoutée générée par la production de boissons alcoolisées

Selon les dernières estimations, non publiées, de l'Institut des Comptes Nationaux, la valeur ajoutée générée par la production de boissons alcoolisées (branche d'activité 15K1) s'élève à 676 millions d'euros en 2000.

Le tableau 1 présente le calcul de la valeur ajoutée réalisée dans la production de boissons alcoolisées au cours de l'année 2000. Ces chiffres concernent tant la production de boissons alcoolisées que les productions secondaires de boissons rafraîchissantes ou de marges commerciales.

Le tableau fournit des chiffres détaillés sur les produits d'exploitation, la production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée dans trois sous-branches : la production de bière (NACE 15.96), la production de malt (NACE 15.97) et la production d'autres boissons alcooliques (NACE 15.91 à NACE 15.95).

**TABLEAU 1 - Estimation de la production et de la consommation intermédiaire de la branche 15K1 en 2000**  
(en millions d'euros)

Nace	Sous-branches	Produits d'exploitation (postes 70+71+ 72+74-740)	Production	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée
15.91 à 15.95	Boissons alcooliques distillées, vins et boissons fermentées	149	109	78	32
15.96	Brasserie	1 685	1 328	695	634
15.97	Malterie	245	239	229	10
15K1	Production totale de boissons alcoolisées	2 078	1 676	1 001	676

Source: Les données détaillées par sous-branche sont le résultat d'une estimation effectuée par le Bureau fédéral du Plan sur la base de données des comptes annuels, de la TVA, de la statistique prodcom et de l'enquête sur la structure des entreprises pour l'année 2000. Les montants totaux pour la production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée de la branche 15K1 proviennent de la Banque Nationale.

Les produits d'exploitation correspondent au chiffre d'affaires (poste 70) auquel il faut ajouter quelques autres rubriques du bilan comptable, telles que la variation des stocks et des commandes en cours d'exécution (71), la production immobilisée (72) et les autres produits d'exploitation (74) diminués des subsides d'exploitation (740).

Le tableau 1 montre que la valeur ajoutée correspond à la différence entre la production et la consommation intermédiaire de biens et de services. La différence principale entre les produits d'exploitation et la production sont les accises et les achats de biens de commerce, lesquels doivent être déduits du chiffre d'affaires afin d'obtenir la production.

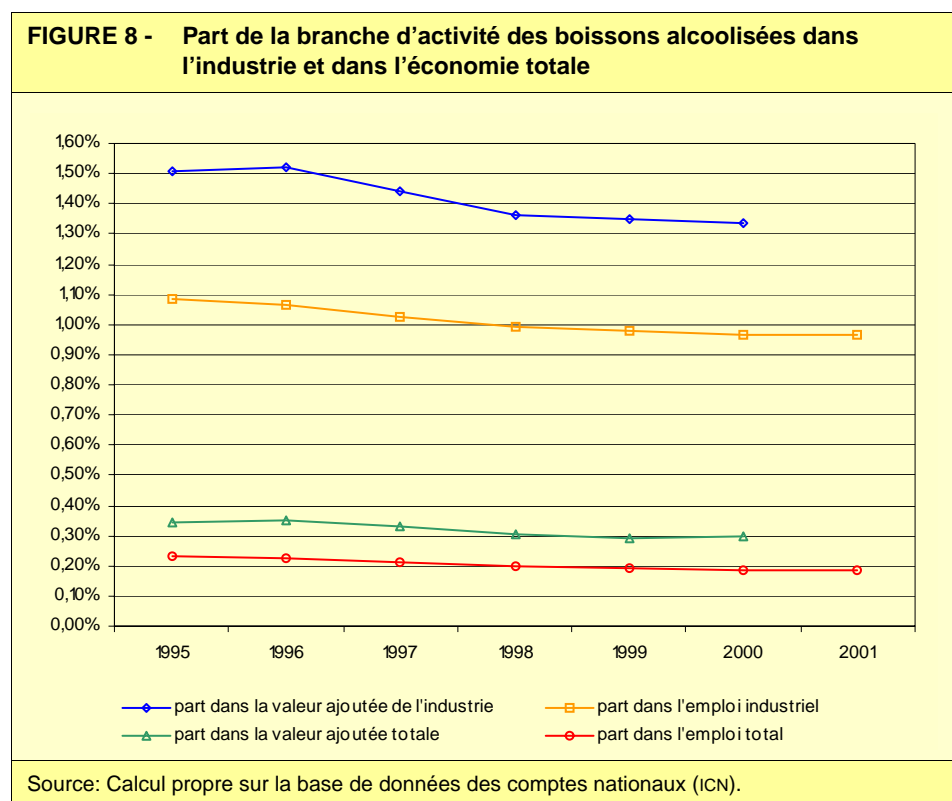
Le poids des branches d'activité varie selon que l'on prenne en considération soit la production soit la valeur ajoutée. En 2000, les brasseries représentaient environ

1. Il ne peut être exclu qu'une partie des importations provenant d'un pays extérieur à l'UE ait atteint notre pays indirectement par le biais du dédouanement de marchandises dans un autre pays de l'Union européenne.

79 % de la production de la branche 15K1, et pas moins de 94 % de la valeur ajoutée réalisée par cette branche. Vu l'évolution de la production depuis 1995, il est vraisemblable que la part de la bière dans la production de boissons alcoolisées ait continuellement augmenté.

Dans ce qui suit, l'accent a été mis sur l'évolution de la valeur ajoutée générée par l'ensemble de la branche d'activité 15K1. A l'instar de la production, l'augmentation de la valeur ajoutée dans cette branche est faible entre 1995 et 2000. Des valeurs ajoutées de 660 millions d'euros en 1995 et de 676 millions d'euros en 2000 ont été enregistrées. Cette augmentation de la valeur ajoutée à prix courants est plus faible que dans la plupart des autres branches d'activité.

Au cours de la période 1995-2001, la part de la branche 15K1 dans la création de valeur ajoutée et dans l'emploi a ainsi diminué au sein de l'économie totale et de l'industrie (NACE 10 à 41). Cette évolution est illustrée dans le graphique 8.

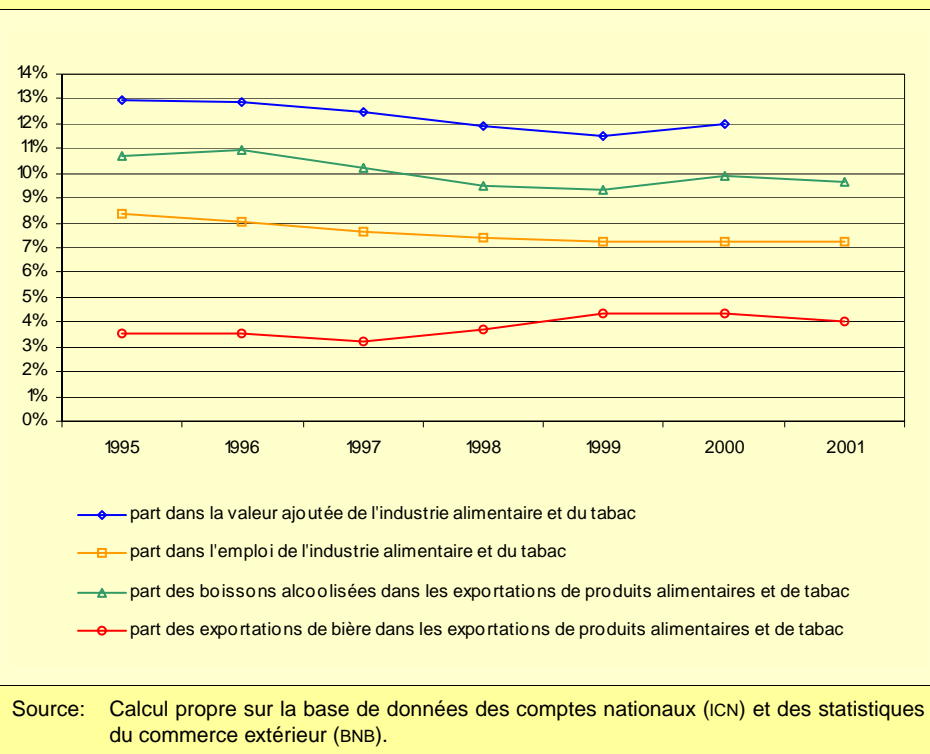


Le graphique 8 montre que la part de la branche d'activité de production de boissons alcoolisées dans la valeur ajoutée totale a évolué de 0,35 % en 1995 à 0,30 % en 2000. Au sein de l'industrie, cette part a diminué de 1,51 % à 1,34 %.

Le poids de la branche 15K1 dans l'emploi industriel et dans l'emploi total est sensiblement plus faible que son poids dans la valeur ajoutée, et il connaît une évolution à la baisse.

Le graphique suivant présente l'évolution de la part de la branche d'activité des boissons alcoolisées dans l'industrie alimentaire et du tabac. Il s'agit des activités regroupées sous les codes NACE 15 (industries alimentaires) et 16 (industrie du tabac). Il reprend, outre les chiffres sur la valeur ajoutée et l'emploi, des données sur les exportations.

**FIGURE 9 - Part de la branche d'activité des boissons alcoolisées dans les industries alimentaires et du tabac**



En 2000, la production de boissons alcoolisées générait 12 % de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire et du tabac. En 1995, ce chiffre s'élevait à 13 %. Au cours de la même période, la part de l'emploi dans l'industrie alimentaire et du tabac est passée de 8,4 % à 7,2 %. Ces chiffres se rapportent à l'emploi salarié annuel moyen.

L'emploi salarié annuel moyen dans cette branche est passé de 7 327 personnes en 1995 à 6 308 personnes en 2000 (6 325 en 2001). Le fait que la part dans l'emploi se situe systématiquement à un niveau inférieur à la part dans la valeur ajoutée, indique que la production de boissons alcoolisées génère une valeur ajoutée élevée par salarié.

C'est ce qui ressort également lorsque l'on considère la part représentée par la branche 15K1 dans les coûts salariaux (non repris sur le graphique). En 1995, cette branche d'activité comptabilisait à elle seule 11,9 % des coûts salariaux de l'ensemble de l'industrie alimentaire et du tabac, pour seulement 8,4 % des travailleurs. Ces salaires relativement élevés impliquent que la branche d'activité apporte une contribution relativement importante à la formation de revenu des travailleurs et à la sécurité sociale.

Les données d'exportations se rapportent à la production principale des branches concernées (boissons alcoolisées ou produits alimentaires et tabac). La comparaison s'effectue uniquement avec l'industrie alimentaire et du tabac, étant donné que pour l'ensemble de l'industrie, le lien entre la production et les exportations est moins univoque.

La part représentée par les exportations de boissons alcoolisées dans les exportations totales de produits alimentaires et de tabac a diminué au cours de la période 1995-2001. Ceci confirme la tendance à la baisse observée pour les parts dans la valeur ajoutée et dans l'emploi au cours de la même période.

Contrairement à la valeur ajoutée et à l'emploi, la part décroissante des exportations ne signifie aucunement que les exportations de la branche d'activité ont chuté. Les exportations de la branche 15K1 ont connu une augmentation moins significative que les exportations de la totalité de l'industrie alimentaire et du tabac. En outre, l'analyse de la part des exportations de la branche 15K1 dans sa totalité dissimule une part croissante des exportations de bière. Cette part est passée de 3,5 % à 4,04 % entre 1995 et 2001.



## La contribution de la production et de la demande de boissons alcoolisées au PIB

Dans le deuxième volet de cette étude, on s'attache à déterminer, à partir d'une analyse entrées-sorties, l'importance de la production et de la demande de boissons alcoolisées pour l'économie belge.

Tant les effets en amont qu'en aval de la production de boissons alcoolisées sont étudiés. Les effets en amont se rapportent à la production de boissons alcoolisées elle-même et à la chaîne de ses fournisseurs. Les effets en aval concernent la distribution des boissons alcoolisées via les magasins et le secteur HORECA.

La section A définit brièvement ce qu'est un tableau entrées-sorties.

Ensuite, la section B présente une première analyse basée sur les données entrées-sorties. Seuls les effets en amont sont pris en considération. Les multiplicateurs de production et les effets cumulés sur la valeur ajoutée sont comparés à ceux d'autres branches de l'industrie alimentaire et du tabac.

Dans la section C, la contribution de la production et de la demande de boissons alcoolisées au PIB est calculée, en tenant compte des accises et de la TVA, des livraisons intermédiaires au secteur HORECA et des marges de distribution réalisées lors de la vente des boissons par les magasins ou l'HORECA.

### A. Le tableau entrées-sorties

Les biens et services produits par une branche d'activité sont à la fois destinés à la demande finale (consommation finale des ménages et des administrations publiques, formation brute de capital et exportations) et à la consommation intermédiaire d'autres branches d'activité. Le tableau entrées-sorties permet d'identifier le réseau de relations existant entre les différentes branches d'activité par le biais des consommations intermédiaires. Ce tableau mentionne également quelle partie de la production est destinée à chaque composante de la demande finale.

Etant donné que la valeur ajoutée d'une branche d'activité n'est rien d'autre que sa production diminuée de sa consommation intermédiaire de biens et de services, le tableau entrées-sorties établit en même temps un lien entre la valeur ajoutée réalisée par chaque branche d'activité (grosso modo sa part dans le PIB) et la demande finale des différents biens et services (provenant des importations et de la production intérieure).

Les branches d'activité des tableaux entrées-sorties diffèrent conceptuellement de celles des statistiques économiques ordinaires, par leur caractère homogène. Elles ont été construites de telle façon qu'elles ne peuvent produire qu'un seul type de bien ou de service (leur produit principal). Leur production restante (production secondaire), de même que les inputs (estimés) qui lui sont consacrés sont transférés dans les branches d'activité dont elles constituent le produit caractéristique.

En ce qui concerne la branche des boissons alcoolisées, la branche d'activité homogène du tableau entrées-sorties diffère peu de la branche d'activité telle qu'elle apparaît dans les statistiques économiques. En dehors de cette branche d'activité, il n'existe qu'une faible production secondaire de bière réalisée par le commerce de gros. La branche d'activité a elle-même une activité secondaire limitée de commerce de gros et de production de boissons rafraîchissantes, dont la bière sans alcool<sup>1</sup>.

Le tableau entrées-sorties qui a servi de base aux analyses présentées dans les sections suivantes est celui de 1995. Le tableau entrées-sorties pour l'année 2000 ne sera disponible qu'au cours de l'année 2004.

Il est en outre important de mentionner que les éléments du tableau entrées-sorties sont valorisés aux prix de base. Cela implique que les impôts sur les produits (tels que les accises et la TVA) ont été déduits et que les prix des biens n'englobent pas de marges de distribution. Les implications de ce système de valorisation pour le calcul de la contribution de la branche d'activité au PIB sont abordées dans la section C.

## **B. Les effets directs et indirects d'une augmentation de la demande finale de boissons alcoolisées**

Au point 1, les effets directs et indirects d'une augmentation de la demande finale de boissons alcoolisées sur la production sont étudiés au moyen du multiplicateur de production.

Au point 2, les effets cumulés (directs + indirects) sur la valeur ajoutée sont envisagés et une augmentation de la demande finale de boissons alcoolisées est comparée à une augmentation de la demande finale adressée aux biens des autres branches qui composent l'industrie alimentaire et du tabac.

### **1. Le multiplicateur de production**

Le multiplicateur de production est le reflet de l'effet cumulé d'une modification de la demande finale adressée à la production nationale d'un bien ou d'un service sur la production totale de l'économie.

La demande finale adressée à la production nationale d'un produit comprend les exportations (sauf s'il s'agit d'une réexportation d'importations), la consomma-

---

1. En termes de classification économique, la production de bières sans alcool fait en effet partie des industries des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes.



tion finale non importée, les variations de stocks<sup>1</sup> et, s'il s'agit de biens d'investissement, les investissements non importés. En 1995, la demande finale de boissons alcoolisées se composait pour 52 % de consommation des ménages et pour 48 % d'exportations et de variations de stocks.

Si l'on ajoute à cette demande finale, la demande intermédiaire de boissons alcoolisées produites en Belgique, on obtient la production intérieure d'un bien. Plus de 46 % de l'offre de boissons alcoolisées et de malt produits en Belgique sont utilisés pour la production de bière (malt) ou sont livrés à la consommation intermédiaire d'autres branches d'activité (surtout le secteur HORECA).

Le multiplicateur de production présente les effets cumulés, c'est-à-dire les effets directs et indirects, d'une augmentation de la demande finale d'une unité<sup>2</sup>. L'effet direct sur la production correspond à l'augmentation de la demande finale même (par exemple une augmentation des exportations de bière). L'effet indirect comprend tant les effets induits au sein de la branche d'activité même (par exemple une hausse de la demande de malt) que les effets induits sur d'autres branches d'activité (comme la demande de blé, de verre ou de services aux entreprises).

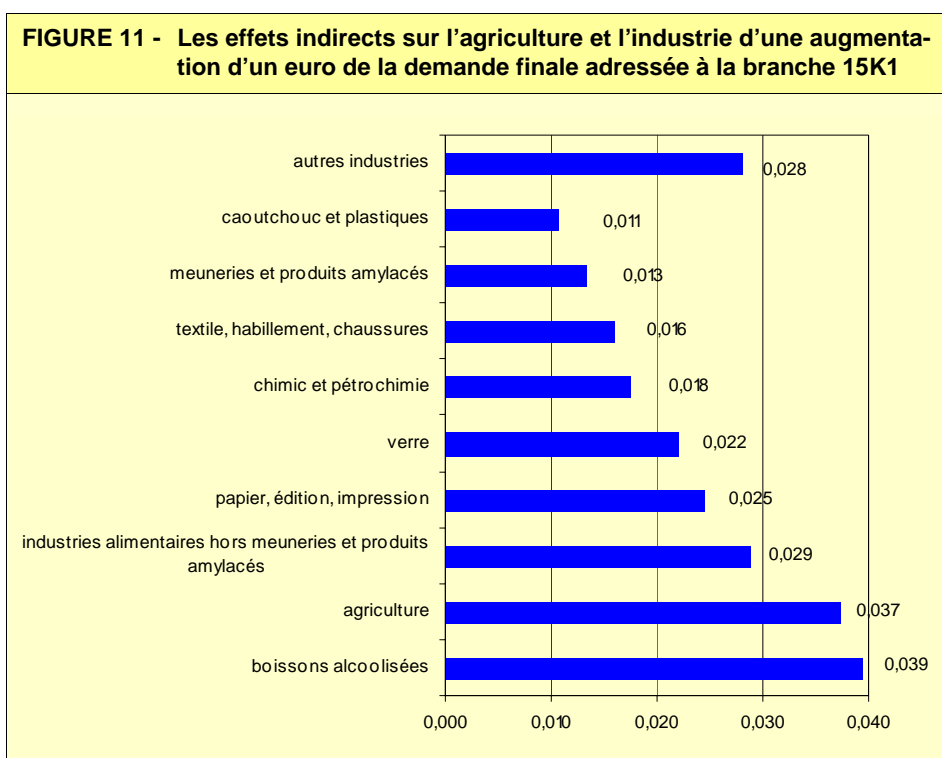
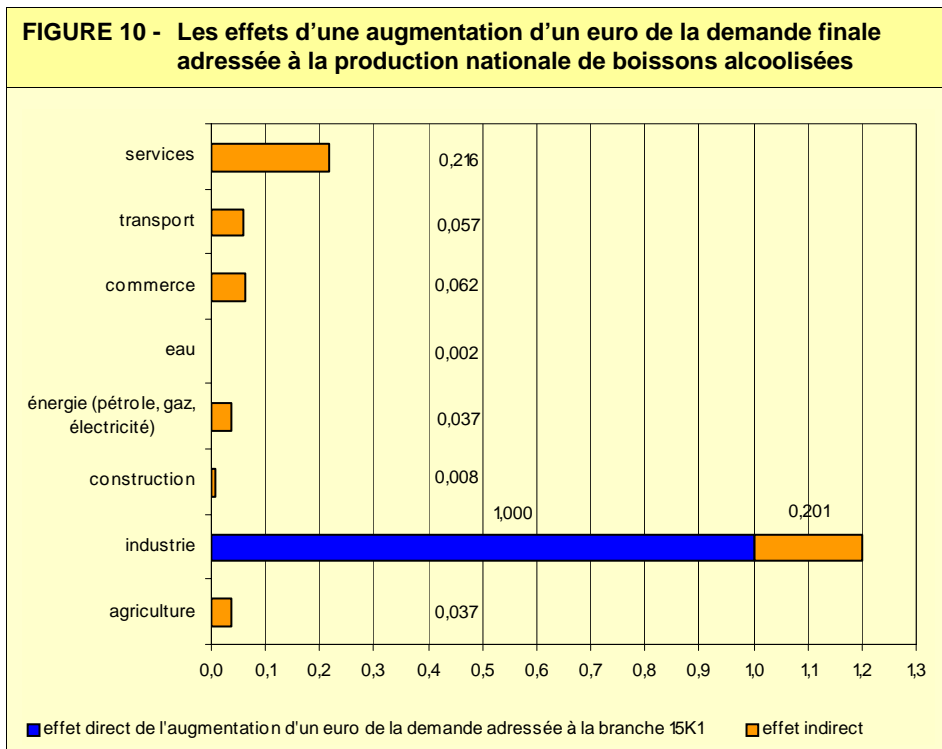
Le multiplicateur de production des boissons alcoolisées produites en Belgique s'élevait à 1,62 en 1995. Cela signifie qu'une augmentation d'un million d'euros de la demande adressée à la production de la branche d'activité 15K1 engendre une hausse de 1,62 millions d'euros de la production totale. Cette hausse de la production découle (automatiquement) de l'augmentation des approvisionnements intermédiaires de la branche d'activité 15K1, qui entraîne à son tour une augmentation de la demande de biens et de services de la part de ses fournisseurs, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'effet disparaisse.

Le graphique 10 montre, de façon détaillée, les effets directs et indirects d'une augmentation de la demande finale de boissons alcoolisées produites dans le pays.

En ce qui concerne la ventilation des effets entre les secteurs économiques, il est étonnant de constater qu'en 1995 déjà, l'effet majeur d'une augmentation de la demande finale adressée à la branche d'activité 15K1 ne se situe pas dans l'industrie (0,201) mais bien dans les services (0,216). Les principaux services sont les services fournis aux entreprises par les juristes, comptables et holdings (0,065), les services financiers (0,032) et les services de publicité (0,031).

Les principaux fournisseurs industriels de la branche des boissons alcoolisées sont repris dans le graphique 11. Dans l'industrie, l'effet indirect d'une augmentation de la production de bière se manifeste principalement dans la branche 15K1 même, à concurrence de 0,039. Une augmentation de la production de bière engendre, en effet, une hausse de la demande de malt, les malteries faisant elles-mêmes partie de la branche d'activité 15K1.

- 
1. Au sens strict, il s'agit de l'augmentation des stocks de marchandises non importées.
  2. D'un point de vue technique, le multiplicateur de production est la somme des éléments de la colonne correspondant à la branche d'activité dans la matrice inverse de Leontief du tableau entrées-sorties pour la production intérieure. De cette façon, on tient compte de tous les effets cumulés d'une modification de la demande finale, non seulement de l'effet sur les fournisseurs mais également de l'effet d'une augmentation de la production des fournisseurs sur leurs fournisseurs etc...jusqu'à ce que l'effet disparaisse.



## 2. Comparaison avec les autres branches d'activité

Un multiplicateur de production peut être calculé pour chaque branche d'activité. Le tableau 2 montre, à titre de comparaison, les multiplicateurs de production de toutes les branches d'activité au sein de l'industrie alimentaire et du tabac.

Il ressort de ce tableau que, par rapport à la plupart des autres sous-branches de l'industrie alimentaire, le multiplicateur de la branche d'activité 15K1 est relativement peu élevé. Le multiplicateur pour l'ensemble de l'industrie alimentaire (NACE 15) s'élève à 1,95.

En 1995, seule la demande finale de sucre, de chocolat, de confiseries et la production de produits de tabac avaient moins d'impact sur le reste de l'économie que la production de boissons alcoolisées. Le multiplicateur de l'industrie de boissons rafraîchissantes se rapproche sensiblement de la moyenne générale.

Le multiplicateur de production reflète bien l'impact d'une branche d'activité sur la production d'autres branches de l'économie. C'est un critère moins pertinent lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact d'une branche d'activité sur la richesse d'un pays.

Afin de mesurer l'impact sur la richesse et/ou sur le PIB, il convient d'étudier les effets cumulés sur la valeur ajoutée dans tous les secteurs, et non les effets cumulés sur la production. C'est d'ailleurs la création de valeur ajoutée, et non la production en soi, qui permet de payer les salaires bruts et de rémunérer les autres facteurs de production.

**TABLEAU 2 - Effets cumulés d'une augmentation d'un euro de la demande finale de produits de l'industrie alimentaire et du tabac**

Code	Description de la branche	Effet cumulé sur la production (multiplicateur de production)	Effet cumulé sur la valeur ajoutée
15A1	Industrie des viandes	2,44	0,66
15B1	Industrie du poisson	1,83	0,54
15C1	Transformation et conservation de fruits et légumes	1,75	0,51
15D1	Industrie des corps gras	1,69	0,31
15E1	Industrie laitière	2,10	0,53
15F1	Travail des grains et fabrication de produits amylacés	1,98	0,45
15G1	Fabrication d'aliments pour animaux	1,99	0,46
15H1	Fabrication de pain et de pâtisseries fraîches, biscotterie et biscuiterie	1,76	0,69
15I1	Fabrication de sucre, chocolaterie, confiserie	1,56	0,51
15J1	Fabrication de pâtes alimentaires, transformation du thé et du café et fabrication d'autres produits alimentaires	1,77	0,58
15K1	Production de boissons, à l'exclusion des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes	1,62	0,65
15L1	Industrie des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes	1,93	0,58
16A1	Industrie du tabac	1,50	0,56
Nace 15	Total de l'Industrie alimentaire (tabac non inclus)	1,95	0,58

C'est la raison pour laquelle les effets cumulés d'une augmentation de la demande finale sur la valeur ajoutée sont également repris au tableau 2. Tout comme pour la production, ces chiffres englobent à la fois l'effet d'une augmentation de la demande sur la valeur ajoutée de la branche d'activité même et l'effet induit dans d'autres branches d'activité par l'augmentation de la demande intermédiaire adressée à leurs produits.

Une hausse de la demande finale de boissons alcoolisées et de malt produits en Belgique entraîne une augmentation de la valeur ajoutée cumulée correspondant à 65 % de la croissance de la demande. En d'autres termes, une augmentation de la demande finale se traduit donc à concurrence de 65 % en une hausse de la valeur ajoutée. Les 35 % restants représentent une progression des entrées intermédiaires importées nécessaires au procédé de fabrication de boissons alcoolisées et des entrées intermédiaires produites dans le pays.

Le contenu en valeur ajoutée de la demande finale est plus important pour les boissons alcoolisées que pour la plupart des autres sous-branches de l'industrie alimentaire. Le contenu en valeur ajoutée est seulement plus élevé dans l'industrie des viandes (0,66) et dans la fabrication de pain, de pâtisserie fraîche, de biscottes et de biscuits (0,69). La propension aux importations est donc moindre.

L'ordre établi ici est sensiblement différent de l'ordre établi sur base du multiplicateur de production. Les deux indicateurs mesurent par conséquent des choses différentes. L'industrie laitière a le deuxième multiplicateur de production le plus élevé, mais seuls 53 % de la demande finale de produits laitiers engendrent une création de valeur ajoutée. Le reste s'échappe par le biais des importations. La fabrication de pain, de pâtisseries fraîches, de biscottes et de biscuits se caractérise par un multiplicateur de production moyen (soit 1,7) mais une croissance de la demande finale entraîne l'effet cumulé le plus important sur la valeur ajoutée.

Ces changements de position sont la conséquence d'un rapport valeur ajoutée/production relativement élevé dans les branches d'activité dont la position a le plus augmenté. Nous avons déjà signalé que la branche d'activité 15K1 avait généré une valeur ajoutée relativement élevée compte tenu de la production, ce qui lui permettait par ailleurs d'honorer des salaires relativement élevés. Le tableau 1 permet de déduire que le rapport élevé 'valeur ajoutée/production' est surtout typique des brasseries. La production d'autres boissons alcoolisées et les malteries ont un contenu plus faible en valeur ajoutée.

Si l'on s'intéresse aux effets directs et indirects sur l'économie belge d'une croissance des exportations de bière ou de malt et si la structure actuelle de l'économie est comparable à celle de 1995, les données du tableau 2 suffisent. Une hausse des exportations d'un million d'euros fait finalement gonfler la valeur ajoutée cumulée<sup>1</sup> (et donc le P.I.B.) de quelque 650 000 euros. La situation est par contre plus complexe dans le cas d'une hausse de la consommation de boissons alcoolisées.

Dans le tableau 2, en effet, il a uniquement été tenu compte de la demande finale et non de la demande intermédiaire importante de bière et de boissons alcoolisées de la part du secteur HORECA (hôtels et restaurants). De plus, des accises sont perçues sur la consommation - elles constituent une partie des recettes de l'Etat - et

---

1. D'un point de vue macro-économique, l'effet cumulé est sous-évalué puisqu'il n'a pas été tenu compte de l'augmentation de la consommation qui engendre une hausse de l'emploi, des salaires bruts et des bénéfices des entreprises.

des marges commerciales sont réalisées sur la distribution des boissons par le commerce de gros et de détail.

Le point suivant permet de déterminer précisément l'effet sur le PIB d'une modification de la demande de boissons alcoolisées produites en Belgique lorsqu'il est également tenu compte des accises, de la demande intermédiaire du secteur HORECA et des marges commerciales.

## **C. Le calcul de la contribution de la production et de la demande de boissons alcoolisées au PIB**

### **1. Les principes**

Dans la section C de la première partie, l'évolution de la part de la production de boissons alcoolisées dans la création totale de valeur ajoutée a été précisée : elle est passée de 0,35 % en 1995 à 0,30 % en 2000.

Afin de pouvoir mesurer la contribution totale de la production de boissons alcoolisées au PIB, les effets indirects susmentionnés doivent également être pris en considération.

En outre, le PIB ne se résume pas au total de la valeur ajoutée générée par un pays. Pour identifier l'effet total de la demande finale de boissons alcoolisées sur le PIB, il convient d'ajouter les accises et la TVA au résultat de l'analyse entrées-sorties<sup>1</sup>.

Enfin, des marges commerciales et de transport sont réalisées lors de la distribution des marchandises aux consommateurs. Le tableau entrées-sorties les considère comme une livraison du secteur de la distribution (commerce et transport) au consommateur et non comme une livraison du producteur. Les consommations intermédiaire et finale de biens sont donc subdivisées entre, d'une part, la consommation de biens produits par le producteur industriel et, d'autre part, les marges de distribution réalisées par le secteur de distribution.

Afin de pouvoir estimer la part du PIB qui se rapporte à la demande finale de boissons alcoolisées, il convient de tenir compte à la fois de la part des producteurs de ces boissons dans le PIB et de la valeur ajoutée réalisée lors de la distribution de ces boissons par le secteur de distribution.

Un dernier concept spécifique du tableau entrées-sorties revêt une importance capitale pour les boissons alcoolisées. Leur consommation s'effectue non seulement via un achat direct auprès des producteurs ou d'un commerçant mais également par une consommation dans le secteur HORECA. L'HORECA n'est pas considéré comme un secteur de distribution, tel que le commerce. Les boissons achetées entrent dans son processus de production qui débouche sur une offre de services aux consommateurs. L'effet sur le PIB de boissons alcoolisées consommées via le secteur HORECA doit également être pris en considération.

---

1. Le PIB est défini comme étant la somme de la valeur ajoutée et du solde des impôts indirects dus et des subventions versées par unité de bien ou de service produite ou échangée. Les impôts indirects perçus sur les importations (TVA, accises et droits d'importation) en font également partie.

Cette analyse peut également être effectuée en termes d'emploi plutôt que de valeur ajoutée, à condition d'intégrer dans le modèle la productivité du travail dans chaque branche d'activité.

Il convient finalement de faire remarquer qu'une estimation a été faite dans les comptes nationaux, et donc également dans les tableaux entrées-sorties, du chiffre d'affaires non déclaré et de la valeur ajoutée y afférente. Les chiffres mentionnés ci-dessous tiennent donc implicitement compte de ces activités.

## 2. Les résultats

L'analyse a été réalisée à partir du tableau entrées-sorties de 1995. Il est dès lors préférable d'envisager les résultats en termes de pourcentages (part dans le PIB et dans l'emploi total<sup>1</sup>). Pour la clarté, les montants relatifs à 1995 sont également mentionnés.

### a. La contribution de la production de boissons alcoolisées au PIB

Le tableau 3 reprend tous les effets en amont qui découlent de la production de boissons alcoolisées en Belgique. Il s'agit donc uniquement des effets directs et indirects sur le PIB et l'emploi de la production de boissons alcoolisées en Belgique. Les éléments cités ci-après sont pris en considération dans le tableau.

Premièrement, la valeur ajoutée/l'emploi généré(e) dans la branche d'activité. Elle représente 0,35 % de la valeur ajoutée totale et 0,18 % de l'emploi total. Elle est en grande partie engendrée par la consommation finale de la production de la branche d'activité même (56 %) et ensuite par les livraisons intermédiaires au secteur HORECA (35 %)<sup>2</sup>. Afin de passer de la valeur ajoutée au concept PIB, le volet fiscal doit être pris en compte. Ce dernier n'est pas sans importance pour les boissons alcoolisées puisque, outre la TVA, des accises sont prélevées<sup>3</sup>. Seules la TVA<sup>4</sup> et les accises sur la production intérieure (deux estimations) sont ajoutées dans cet exercice. La part de la branche d'activité dans le PIB s'élève à 0,53 %. Cette part est sensiblement plus élevée que la part dans la valeur ajoutée hors volet fiscal (accises).

Deuxièmement, la valeur ajoutée/l'emploi cumulé(e) généré(e) dans les autres branches d'activité par la consommation de boissons alcoolisées. Il s'agit à la fois de la consommation finale de boissons alcoolisées de la branche d'activité même et de la consommation via le secteur HORECA. L'effet indirect s'élève à 0,19 % de la valeur ajoutée totale ou de l'emploi total et se répartit principalement entre l'agriculture (7 %/12 %<sup>5</sup>), l'énergie (7 %/1 %), le commerce (16 %/13 %), le transport (7 %/7 %) et les services aux entreprises (26 %/32 %). La correction fiscale

1. L'emploi englobe les salariés et les indépendants. A ce jour, il n'existe pas de chiffres ICN officiels sur le nombre d'indépendants par branche d'activité. Leur nombre est estimé par le Bfp.
2. Il s'agit de la consommation de boissons alcoolisées via le secteur HORECA.
3. Les autres corrections fiscales (droits d'importation, écotaxes et subventions européennes à l'exportation) sont minimales.
4. Soit la TVA sur les boissons alcoolisées qui ne sont pas consommées via le secteur HORECA (voir plus loin).
5. Les chiffres pour la valeur ajoutée et l'emploi sont similaires, mais il existe quelques différences dues à une productivité du travail différente selon la branche d'activité.

est ici limitée<sup>1</sup>. En ce qui concerne la consommation via le secteur HORECA, seuls les effets cumulés de la production par l'industrie des boissons de boissons alcoolisées finalement distribuées aux consommateurs par le secteur HORECA sont calculés. Les effets de la distribution proprement dite de boissons alcoolisées par le secteur HORECA font l'objet d'un calcul distinct (Cf. infra).

**TABLEAU 3 - La contribution de la production de boissons alcoolisées au PIB en 1995**

	Industrie des boissons: observation  (millions d'euros)	Industrie des boissons: effet indirect sur le reste de l'économie (millions d'euros)	Industrie des boissons: observation  (% total)	Industrie des boissons: effet indirect sur le reste de l'économie (% total)	Effet total  (% total)
Valeur ajoutée	635	365	0,35 %	0,20 %	0,55 %
TVA	162	1	1,18 %	0,01 %	1,19 %
Accises	269	15	5,41 %	0,30 %	5,71 %
Autres impôts moins subventions	0	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %
PIB	1 066	381	0,53 %	0,19 %	0,72 %
Emploi (nombre de personnes)	7 011	7 483	0,18 %	0,19 %	0,37 %

#### b. La contribution de la distribution de boissons alcoolisées au PIB

Le tableau suivant permet d'identifier la part du PIB et de l'emploi total liée à la distribution de boissons alcoolisées aux consommateurs finaux.

A cet égard, une distinction est opérée entre la distribution de boissons alcoolisées produites dans le pays via le commerce de gros et de détail, la distribution de boissons alcoolisées produites dans le pays via le secteur HORECA et la distribution de boissons alcoolisées importées via ces deux canaux.

Dans un premier temps, on examine la valeur ajoutée/l'emploi cumulé(e) généré(e) par les activités de distribution de boissons alcoolisées produites dans le pays, qui sont réalisées par le commerce de gros et de détail et par le secteur des transports. Les activités de distribution ou "marges" se composent en majeure partie de marges de commerce; les marges de transport étant négligeables. Etant donné que nous tentons de déterminer les effets cumulés, il convient également de tenir compte des fournisseurs des sociétés de commerce et de transport (par exemple les services aux entreprises). La valeur ajoutée/l'emploi cumulé(e) représente 0,17 %/0,23 % de la valeur ajoutée totale/l'emploi total et se répartit principalement entre le commerce (65 %/73 %), le transport (6 %/4 %) et les services aux entreprises (14 %/13 %). La correction fiscale pour passer au PIB est minime. L'effet est en majeure partie lié aux livraisons à la consommation privée<sup>2</sup>.

1. Il s'agit d'impôts indirects (et subventions) dus/versés pour des livraisons intermédiaires qui sont directement ou indirectement engendrées par la consommation finale de boissons alcoolisées. Les accises sont dues non pas sur les boissons alcoolisées mais sur les produits pétroliers qui entrent directement ou indirectement dans le processus de production ou de distribution des boissons alcoolisées.
2. Environ 90 % des marges commerciales réalisées sur les boissons alcoolisées (produites dans le pays) concernent des livraisons à la consommation privée. 10 % sont réalisés sur une revente au secteur HORECA et à d'autres branches d'activité.

**TABLEAU 4 - La contribution de la distribution de boissons alcoolisées produites en Belgique au PIB en 1995**

	Marges de distribution: effet cumulé (millions d'euros)	HORECA: effet cumulé (millions d'euros)	Marges de distribution: effet cumulé (% total)	HORECA: effet cumulé (% total)	Effet total distribution et HORECA (% total)
Valeur ajoutée	336	1 486	0,18 %	0,82 %	1,00 %
TVA	1	455	0,01 %	3,31 %	3,32 %
Accises	4	12	0,08 %	0,24 %	0,32 %
Autres impôts moins subventions	-1	0	-0,06 %	0,00 %	-0,06 %
PIB	340	1 953	0,17 %	0,97 %	1,14 %
Emploi (nombre de personnes)	8 838	67 196	0,23 %	1,75 %	1,98 %

L'impact au niveau du commerce permet la création de nombreux emplois, et ce pour deux raisons. Premièrement, la productivité du travail est relativement faible dans le secteur de la distribution. Deuxièmement, dans les comptes nationaux, l'emploi est (actuellement) mesuré en nombre d'emplois et non en équivalents temps-plein et le secteur de la distribution compte un nombre élevé d'emplois à temps partiel.

Dans un deuxième temps, la valeur ajoutée/l'emploi cumulé(e) généré(e) par la partie des services HORECA se rapportant à la distribution de boissons alcoolisées produites en Belgique sont estimés.

La marge de distribution perçue par le secteur HORECA sur les boissons alcoolisées est estimée de la façon suivante. Le prix de la bière consommée via le secteur HORECA est calculé sur la base de données relatives à l'indice des prix à la consommation. Après déduction de la TVA et des accises, ce prix est comparé au prix de base de la bière déduit des statistiques PRODCOM. On obtient ainsi une marge de distribution de quelque 380 %<sup>1</sup>. Cette marge est appliquée aux achats (aux prix de base), par le secteur HORECA, de boissons alcoolisées produites en Belgique. Le montant ainsi calculé est une estimation des "marges" réalisées par le secteur HORECA dans ses activités de vente de boissons alcoolisées produites en Belgique. Ces montants correspondent à 57 % des recettes totales des services HORECA<sup>2</sup>, lesquelles englobent la vente de boissons et la préparation de repas. Ces recettes totales sont obtenues en déduisant, de la production totale des prestations HORECA<sup>3</sup>, l'achat de boissons et autres denrées alimentaires consommées.

La valeur ajoutée/l'emploi cumulé(e) des services HORECA sont ensuite calculés. Les effets des achats de boissons et autres denrées alimentaires par le secteur HORECA ne sont pas pris en considération (les effets des achats de boissons alcoolisées produites en Belgique sont en effet déjà présentés au tableau 3). Restent donc les effets économiques de la vente de boissons et de la préparation de

1. Le pourcentage semble élevé mais il est fiable. Si nous calculons la marge de distribution pour la consommation de bière via le commerce de détail de la même manière, nous obtenons une marge de distribution de 100 %. Ce résultat est similaire à celui calculé dans le tableau entrées-sorties sur la base de données de la Centrale des bilans et de l'enquête sur la structure des entreprises.
2. Les recettes des services HORECA sont à comparer à la marge commerciale réalisée lors d'une distribution normale. Elles sont égales à la valeur ajoutée, majorée du coût d'achat des biens et services autres que les produits alimentaires.
3. Nous obtenons 62 % en tenant également compte de la distribution de boissons alcoolisées importées.



repas. La partie se rapportant uniquement à l'offre de boissons alcoolisées produites en Belgique est isolée en prenant 57 % de la totalité de la valeur ajoutée/l'emploi cumulé(e). L'effet HORECA exercé par les boissons alcoolisées produites en Belgique sur la valeur ajoutée ou sur l'emploi est considérable : il représente 0,82 % de la valeur ajoutée totale et 1,75 % de l'emploi total<sup>1</sup>. Cet effet se retrouve principalement dans le secteur HORECA même (77 %/90 %) et au niveau des services aux entreprises (12 %/ 7 %). Le passage au PIB renforce l'effet étant donné qu'une TVA est appliquée aux services HORECA<sup>2</sup>. L'effet équivaut alors à 0,97 % du PIB.

Dans un troisième temps, la part des importations de boissons alcoolisées dans le PIB est calculée.

Les importations pures (tableau 5) ne créent en effet pas de valeur ajoutée mais contribuent néanmoins au PIB via les taxes à l'importation: accises, TVA et droits d'importation perçus sur les boissons importées. Ainsi, les boissons alcoolisées importées représentent 0,16 % du PIB.

La distribution de boissons alcoolisées importées crée une valeur ajoutée cumulée au niveau des secteurs de la distribution (commerce et transport) et de l'HOECA, à l'instar de la distribution de boissons alcoolisées produites en Belgique.

Les marges de distribution sur les boissons alcoolisées importées représentent 0,16 % du PIB (0,17 % de la totalité de la valeur ajoutée) et 0,28 % de l'emploi total. Ces pourcentages sont comparables à ceux obtenus pour les marges de distribution sur les boissons alcoolisées produites en Belgique<sup>3</sup>.

La contribution au PIB du secteur HORECA pour la vente de boissons alcoolisées importées est nettement plus faible que la contribution pour la vente de boissons alcoolisées produites en Belgique : elle correspond à 0,07 % du PIB (0,06 % de la totalité de la valeur ajoutée) et à 0,13 % de l'emploi total. Ceci s'explique par le fait qu'une quantité relativement faible de boissons alcoolisées importées a été consommée via le secteur HORECA en 1995.

- 
1. Pour la même raison que pour le commerce, de nombreuses créations d'emplois sont attribuées au secteur HORECA.
  2. Les accises sur les boissons alcoolisées consommées via le secteur HORECA sont comptabilisées dans l'industrie des boissons même.
  3. Il peut à première vue sembler étrange que les marges de distribution sur les boissons importées engendrent une valeur ajoutée plus faible mais créent plus d'emplois que les marges de distribution sur les boissons produites dans le pays. La raison en est que les boissons alcoolisées importées sont davantage distribuées via le commerce de détail et moins via le commerce de gros que les boissons alcoolisées produites dans le pays. Le commerce de détail se caractérise par une productivité du travail plus faible que le commerce de gros.

**TABLEAU 5 - La contribution des boissons alcoolisées importées et de leur distribution au PIB en 1995**

	Importations pures (million d'euros)	Marges de distribution: effet cumulé (million d'euros)	Horeca: effet cumulé (million d'euros)	Importations pures (% total)	Marges de distribution: effet cumulé: (% total)	Horeca: effet cumulé (% total)	Effet total (% total)
Valeur ajoutée	-	313	112	-	0,17 %	0,06 %	0,23 %
TVA	140	1	34	1,02 %	0,01 %	0,25 %	1,28 %
Accises	185	5	1	3,72 %	0,10 %	0,02 %	3,84 %
Autres impôts moins subventions	2	-2	0	0,13 %	-0,13 %	0,00 %	0,00 %
PIB	2	317	147	0,16 %	0,16 %	0,07 %	0,39 %
<i>Emploi (nombre de personnes)</i>	-	10705	5082	-	0,28 %	0,13 %	0,41 %



## Conclusion

Cette étude met en lumière la contribution directe et indirecte au PIB et à l'emploi, d'une part, de la production de boissons alcoolisées, et d'autre part, de la demande de boissons alcoolisées importées et produites dans le pays. Cette contribution a été déterminée sur la base des données du tableau entrées-sorties de 1995.

En 1995, la production de boissons alcoolisées représente directement ou indirectement 0,72 % du PIB et 0,53 % du PIB peuvent être directement associés à la création de valeur ajoutée au sein de la branche d'activité étudiée. Enfin, quelque 0,19 % du PIB sont liés aux effets indirects cumulés via la chaîne des fournisseurs de la branche d'activité. Ces chiffres incluent les accises et la TVA appliquées aux boissons alcoolisées produites en Belgique.

Si l'on se penche sur la part du PIB liée non pas à la production mais à la demande de boissons alcoolisées, il convient de prendre en considération la valeur ajoutée générée lors de la distribution de boissons alcoolisées dans le commerce et le secteur HORECA. En 1995, la distribution (commerce de gros et de détail) de boissons alcoolisées produites en Belgique représente 0,17 % du PIB. Les services HORECA qui y sont associés génèrent un effet supplémentaire de l'ordre de 0,97 % du PIB.

Les marges de distribution, les services HORECA, la TVA et les accises liés aux boissons alcoolisées importées sont à l'origine d'un effet supplémentaire de 0,39 % du PIB.

Toujours en 1995, 14 494 emplois, soit 0,37 % de l'emploi total, ont un lien direct ou indirect avec la production de boissons alcoolisées en Belgique. L'emploi total présentant un lien direct ou indirect avec la distribution de boissons alcoolisées produites en Belgique est estimé à 76 034 personnes<sup>1</sup>, ce qui représente 1,98 % de l'emploi total. Les importations de boissons alcoolisées sont responsables de pas moins de 15 787 emplois supplémentaires (0,41 % de l'emploi total) dans les secteurs de la distribution et de l'HORECA.

En outre, l'évolution depuis 1995 de la production, des importations, des exportations et de la valeur ajoutée générée par la branche d'activité de boissons alcoolisées a été analysée.

La part directe dans la valeur ajoutée de la branche des boissons alcoolisées dans le PIB a diminué de 0,35 % en 1995 à 0,30 % en 2000. Cette baisse trouve principalement son origine dans un recul de la production de boissons alcoolisées distillées et fermentées puisque la production de bière a augmenté au cours de cette période. La part (directe) de l'emploi de la branche d'activité de production

---

1. Ce chiffre tient également compte des personnes travaillant à temps partiel et des indépendants.

de boissons alcoolisées dans l'emploi total a évolué de 0,23 % en 1995 à 0,18 % en 2001.

Grâce à une forte croissance des exportations, les brasseurs ont réussi à augmenter leur production en dépit d'une demande intérieure (en termes physiques) en recul. Dans la perspective d'un multiplicateur élevé de la valeur ajoutée de la branche d'activité, cette hausse des exportations de bière contribue significativement à la croissance du P.I.B.

Alors que la consommation intérieure de bière est en baisse ou stagne au cours de la période 1995-2000, la consommation de boissons alcoolisées distillées et fermentées augmente. Cette consommation à la hausse est concomitante à une diminution de la production, ce qui implique que les importations continuent à supplanter la production de ces boissons en Belgique.